



COMPTE-RENDU DE LA

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 OCTOBRE 2011

(Article L.2121-25 du C.G.C.T.)

L'an deux mille onze, le 07 Octobre à 18 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué le 30 Septembre 2011, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Didier LAVILLE, Maire.

Présent(e)s : M. LAVILLE - Mme BALICHARD - Mme MANDON - M. COURTINE - Mme JUNIET - M. FAGONT - Mme SOARES - M. NAVARRE - M. RAFFI - Mme BOUSQUET - M. PAUTY - M. ROUX - Mme SIMEON - M. VERGNE - Mme SAUREL - Mme AURIEL - Mme CHIRAIN - M. MATHIEU - M. CHAMBON - Mme GAUCHEROT

Excusé(e)s ayant donné procuration :

M. LOUBIER	à	M. VERGNE
M. GAUDET	à	M. LAVILLE
Mme PIRONIN	à	Mme CHIRAIN
Mme DURAND	à	Mme BOUSQUET

Absents excusés : Mme MOREIRA
M. ACOSTA

Secrétaire de séance : Mme JUNIET

Ouverture de la séance : 18 heures 15.

Le Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 17 Juin 2011 est présenté au Conseil Municipal, qui l'adopte à l'unanimité.

FINANCES :

Souscription d'une ligne de crédits

Madame BALICHARD expose qu'il est souhaitable que la Mairie souscrive une ligne de crédits pour éviter tous risques de défaut temporaire de trésorerie. Il est donc proposé d'ouvrir une ligne de 150.000 euros pour une durée de douze mois auprès de la Caisse d'Epargne (frais de dossier : 150 euros).

Vote : Unanimité.

Valeur initiale d'une cession

Madame BALICHARD poursuit en indiquant qu'il est nécessaire de préciser la valeur initiale, qui n'a pas pu être retrouvée, de la parcelle AD 623 afin d'enregistrer comptablement la transaction validée par le Conseil Municipal du 11 Février 2010.

Il est proposé de retenir le montant estimé par les services des Domaines, soit : 2 300 euros.

Vote : Unanimité.

Budget principal – Décisions modificatives

Madame BALICHARD détaille les décisions modificatives proposées (avec les autres écritures qui s’y rattachent) et propose de prélever les crédits nécessaires (soit 17 450 euros) sur les dépenses imprévues :

6135 : location mobilières (nacelle en plus et gradateur) +600

61551 : entretien matériel roulant : +3 000

61522 : entretien bâtiments : + 6000

673 : caution jardins : +350

61558 : entretien matériel (chambre froide) : + 3 000

165 : remboursement de caution : + 1 000 (caution des appartements+jardins)

2313 : avenant cimetièrre : + 1 100

2031 : honoraires division les chapelles : + 2 400

Pour les travaux raccordement E.D.F il est nécessaire de faire un virement de crédit d’un compte à un autre de 3070€.

Compte 2315 = - 3070€

Compte 21543 = + 3070€.

Vote : Unanimité.

Conventions de financement de travaux d’éclairage public avec le S.I.E.G. (Travaux Halte ferroviaire)

Monsieur NAVARRE explique que les travaux d’aménagement de la Halte Ferroviaire sont en cours. Il y a lieu de prévoir la réalisation des travaux d’éclairage public et feux tricolores pour un montant estimé des dépenses d’environ 56 000€ H.T.

Ce fonds de concours sera revu en fin de travaux pour être réajusté suivant le montant réel des dépenses résultant du décompte définitif.

Vote : Unanimité.

VOIRIE

Consultation pour l’aménagement de la rue Jean Bayard – Choix de l’entreprise

Monsieur NAVARRE détaille ce projet (rénovation de la couche de roulement et créations de stationnement, avec abattage des vingt arbres).

Il rappelle également les modalités de la consultation, et la méthode d’analyse des offres.

A l’issue de ce travail, la Commission d’analyse des offres propose de retenir l’entreprise la mieux-disante, soit l’entreprise COUDERT, pour un montant de 77.550 euros HT (soit 92 749,80 TTC).

Monsieur MATHIEU demande des précisions concernant le replantage des arbres abattus.

Il lui est répondu que, conformément aux engagements de la municipalité dans sa démarche « Agenda 21 », il y aura replantage des arbres, dans un lieu plus approprié.

Suite à ces précisions, la proposition de la Commission d'analyse est proposée au vote.

Vote : Unanimité

Cœur de Ville – Tranche 1 – Aménagement rue du Soleil Levant, rue Jean Jaurès et rue du 14 Juillet : Avenant N°1

Monsieur NAVARRE présente les travaux supplémentaires nécessaires pour ce projet, qui sont :

- Rénovation des réseaux assainissement rue Diderot
- Réfection d'une partie du réseau existant
- Amélioration réseau rue Jean Jaurès (côté Nord)

Ces prestations entraînent une création de prix supplémentaires et une augmentation des quantités mises en œuvre

Montant initial	Montant avenant n°1	Pourcentage d'augmentation du marché initial avec l'avenant	Nouveau montant marché avec avenant n°1
562 497,58 € TTC	24 324,75 € TTC	4,32 %	586 822,33 € TTC

Le pourcentage d'augmentation ne modifie pas l'économie du marché et il est donc proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant n° 1.

Vote : Unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

Renouvellement de la convention de mise à disposition de moyens humains et financiers avec le Centre d'Ornano

Monsieur VERGNE explique que la convention de mise à disposition de locaux, de moyens humains et financiers passée avec le Centre d'Ornano pour trois ans est arrivée à son terme. Une nouvelle convention doit intégrer les évolutions intervenues au sein de cette structure (locaux rue de la République, temps de travail des agents, etc.)

Il est donc proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Monsieur VERGNE, par ailleurs Président du Centre d'Ornano, ne prend pas part au vote.

Vote : Unanimité des votes exprimés

Convention de suivi de maintenance informatique avec le Centre de Gestion

Le Directeur Général des services présente cette question : afin de maintenir un niveau de suivi satisfaisant du parc informatique de la mairie, il est proposé de rechercher une mutualisation de compétence auprès du Centre de Gestion.

Il est donc proposé que Monsieur le Maire soit autorisé à signer cette convention de mutualisation, évolutive.

Cette convention assure des gains substantiels de gestion en maintenant un niveau de service correspondant à nos besoins.

Vote : Unanimité

Prolongation des Conventions de mutualisation avec Clermont-Communauté

Monsieur Le Maire expose qu'Aulnat a passé deux conventions de mutualisation avec Clermont Communauté :

Une convention de mise à disposition de services (entretien) pour la médiathèque communautaire, qui se terminait le 31 décembre 2009, et qui a été prolongée jusqu'au 30 juin 2011.

Une deuxième convention concerne la mise à disposition d'un correspondant espaces publics pour la zone artisanale qui se terminait également le 31 décembre 2009, et a été prolongée jusqu'au 30 juin 2011

Le travail de réécriture des conventions Clermont Communauté/communes étant en cours, il est proposé de prolonger celles concernant Aulnat jusqu'au 31 décembre 2011.

Vote : Unanimité

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décisions de Monsieur le Maire

Madame BALICHARD donne lecture de ces décisions prises en délégation du Conseil municipal. Sans observation particulière, le Conseil Municipal prend acte de ces décisions, en demandant qu'elles soient présentées plus fréquemment pour éviter une information fastidieuse.

QUESTIONS DIVERSES :

Convention de financement - illuminations 2011-2012

Madame MANDON expose que dans le cadre des travaux pour les illuminations de Noël certains branchements doivent être repris et de nouvelles décorations ou guirlandes sont proposées.

Le devis proposé suite à notre demande s'élève à 2 900€ H.T., la participation communale sous forme de fonds de concours est de 50% du H.T. soit 1 450€

Ce fonds de concours sera revu en fin de travaux et réajusté en fonction des dépenses résultant du décompte définitif.

Vote : Unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 15.